

**Procès-verbal - Comité de Direction**  
**COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN**  
**Mardi 11 février 2013 - 18 h 30 - Gaïa**

Conformément aux statuts et sur convocation de son Président, le Comité de Direction du CROS Limousin s'est tenu le mardi 11 février 2013 à 18 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAIA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

**Membres présents :**

Madame Rima CAMBRAY et Messieurs Jean-Claude AVRIL, Régis DUPERRIER, Didier HEBRAS, Bernard LADRAT, Dominique MALCOTTI, Jacques MAUGEIN, Alain MAUMY, Yves PRADEAU, Emmanuel QUITTET, Pierre SUDRIE, Michel TERREFOND, Jean-François TEYSSANDIER, Michel TOUCHARD et René VERVEY.

**Membres excusés :**

Madame Martine PREVOST, Médecin, et Messieurs Michel BRISEMURE, Gérard GUILLOUT, Noël KARAQUILLO, Christian LAGRANGE et Virgile RENAUDIE.

**Membre invité :**

Monsieur François MARCELAUD, représentant du CDOS Haute-Vienne.

**Membres absents :**

Messieurs Jean-François AROCAS, Jean-Louis DEBELLUT, Yvon DELCHET et Pierre LAURENT.

**Présents en séance :**

Madame Mathilde AUDRERIE, service civique, et Monsieur Antoine MELLIER, responsable administratif CROSLIM.

Dominique MALCOTTI, Président du CROS Limousin, ouvre la séance à 18h45.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction peut valablement délibérer, le Président remercie les présents et rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du PV du Comité de Direction du 11 décembre 2012,
- Bilan des activités Ssv, Crib et Croslim,
- Arrêtés des comptes 2012,
- Campagne CNDS 2013,
- Programme d'activités 2013,
- Budgets et tarifs 2013,
- Préparation de l'Assemblée générale du 5 mars 2013.

❖ **Approbation du procès-verbal du Comité de Direction du 11 décembre 2012 :**

Aucune remarque n'étant formulée, le Président suggère que le procès-verbal soit adopté.

***Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.***

❖ **Activités Ssv** : commission sport sans violence,

Mathilde AUDRERIE présente le document support remis aux membres récapitulant les actions de la commission SSV ainsi que des graphiques afin que les membres puissent apprécier le travail de la commission.

Un compte rendu des actions réalisées depuis le dernier comité directeur est présenté. 5 actions de communication et de promotion ont été réalisées : la fête de Noël du mini basket et une action avec l'ASPTT Hockey sur glace. 3 actions de préventions et de sensibilisation : intervention avec les BPJEPS APT sur la gestion des conflits, sensibilisation des dirigeants et bénévoles du club de basket de Landouge et un samedi "Sport sans violence" organisé dans le commune de Condat sur Vienne. Concernant les observations des matchs sensibles, plus d'une soixantaine de matchs ont été observés depuis le début de la saison 2012/2013, essentiellement des matchs de football. Les observations s'orientent de plus en plus vers les rencontres jeunes.

Mathilde AUDRERIE présente ensuite les futures actions auxquelles la commission "Sport sans violence" participera comme une intervention auprès des jeunes de l'école de basket de Landouge, avec les BPJEPS Equitation des Vaseix, une intervention dans le cadre de la mesure de responsabilisation des élèves de collèges et une action de communication et de promotion de la commission à Landouge lors d'un match de l'équipe masculine de basket.

❖ **Activités Crib** : centre ressources et d'information des bénévoles,

Lionel FAUCHER étant absent pour cause de formation, Antoine MELLIER présente le compte-rendu d'activités. Le Crib a été questionné à 20 reprises sur différents sujets : les thématiques récurrentes sont l'emploi et la CCNS, elles représentent la majorité des demandes (création d'emploi, renouvellement et rupture de contrats, temps de travail, etc.). Les clubs sportifs sont les principaux bénéficiaires, ils sont le plus souvent représentés par leur Président.

Dans le cadre de la formation, 2 séances ont été dispensées à Limoges au titre du programme annuel : « statuts, règlement intérieur et AG » et « responsabilité et assurance ».

Dominique MALCOTTI remarque que les inscriptions aux séances de formation issues du programme sont à nouveau en hausse. L'envoi de 1300 catalogues papier sur l'ensemble du territoire y contribue certainement, tout comme le bouche à oreille qui confirme la qualité de ce programme et la pertinence du CROSLIM en la matière.

❖ **Activités Croslim** : administration générale,

Antoine MELLIER présente l'essentiel des activités du Croslim à compter du précédent Comité de Direction.

### **Impact Emploi Association**

Au 1<sup>er</sup> février 2013, le CROS Limousin comptabilise 122 structures bénéficiaires du dispositif avec un turnover annuel d'une dizaine d'associations. Cela représente une moyenne mensuelle de plus de 250 feuilles de paye.

### **Commissions du CROSLIM**

- ✓ Commission Communication

Animée par René VERVEY avec la participation de Mathilde AUDRERIE, Michel BRISEMURE, Jacques MAUGEIN, Antoine MELLIER, Michel TERREFOND et Michel TOUCHARD.

- *Croslim'Info*

Les Croslim'Info sont accessibles sur le site Internet du CROSLIM, [www.croslimousin.fr](http://www.croslimousin.fr). La trame générale du Croslim'Info sera revue courant 2013. La dernière édition est parue dans la deuxième quinzaine de janvier.

- Site Internet [www.croslimousin.fr](http://www.croslimousin.fr)

Le site Internet du CROSLIM est mis à jour régulièrement et la commission communication continue de réfléchir activement à son développement.

Pour rappel un espace dédié aux Ligues souhaitant partager de l'information y est disponible.

- *Plaquettes CROSLIM*

Une plaquette générale des activités du CROSLIM est toujours à l'étude et sera finalisée en 2013.

#### ✓ Commission Sport Santé

Animée par Jean Claude AVRIL avec la participation de Marc BEYSSERIE, Michel BRISEMURE, Anne CITERNE, Sophie DESPLANCHES, Jacques MAUGEIN, Antoine MELLIER, Régine MOULIN et Martine PREVOST. Cette commission réfléchit à la mise en place d'actions et à la création d'une plaquette d'information.

Jean Claude AVRIL ajoute que la prochaine réunion de la commission aura lieu le 21 février. Il précise également que les membres de la commission ont assisté à une conférence organisée par l'ARS sur le thème « Sport et diabète » et qu'ils sont invités à participer prochainement à une réunion à l'initiative de la DRJSCS sur le centre de lutte contre l'obésité de Saint Yrieix.

Jacques MAUGEIN exprime le fait que la commission ne pourra pas s'orienter vers la réalisation d'actes médicaux, les moyens accordés étant trop faibles. Cette commission aura plutôt pour fonction première l'organisation de conférences sur le thème du sport et de la santé.

Michel TOUCHARD, médecin à la retraite, propose que le thème de la biomécanique soit abordé lors d'une prochaine conférence.

Dominique MALCOTTI résume la présentation réalisée par la DRJSCS lors de la commission territoriale du CNDS, lors de laquelle la santé a été, à son avis, trop largement mise en avant. Il pense ainsi résumer l'opinion du mouvement sportif.

Jean François TEYSSANDIER précise qu'il y a probablement des enjeux plus importants, liés notamment aux orientations ministérielles.

Dominique MALCOTTI s'interroge sur la présence du logo de l'Agence Régionale de Santé sur le dossier de demande de subvention pour des actions liées à la santé. Il souligne la suppression du logo du CROS Limousin sur ce même dossier.

Régis DUPERRIER rappelle la baisse significative de l'enveloppe territoriale du CNDS de l'ordre de 7 % pour la région Limousin.

Jean François TEYSSANDIER ajoute que si l'on considère les actions ou domaines supprimés, que l'on prend en compte les actions financées antérieurement au niveau national et aujourd'hui prélevées sur la part territoriale, la baisse est plutôt de l'ordre de 15 %.

Michel TOUCHARD a interpellé Françoise DELAUX sur l'intervention de l'ARS en la matière. Il lui paraît évident que l'ARS n'a pas les ressources nécessaires pour mener à bien de telles actions et qu'il s'appuie donc sur le CNDS pour les financer.

Dominique MALCOTTI s'interroge sur la pérennité des actions sportives si les financements diminuent.

#### ✓ Commission Sport Nature

Animée par Gérard GUILLOUT avec la participation de Jean Claude AVRIL, Thierry BROUYDE, Pascal CHATENET, Emmanuel QUITTET, Régis DUPERRIER, Vincent BOUCHER, Antoine MELLIER, Dominique MASSICOT et Morgane LE BERRE. Cette commission tente d'identifier les freins et les leviers du développement des sports de nature.

Dominique MALCOTTI ajoute que cette commission a surtout pour but d'accompagner la Région dont la politique conduit à créer des stations de sports de pleine nature. Un rapprochement entre mouvement sportif et économie locale est à opérer, avec pour objectif de dynamiser le territoire en augmentant notamment le flux touristique.

Régis DUPERRIER confie que ces stations englobent un territoire assez large et fait part de ses inquiétudes quant au fonctionnement de telles stations au dimensionnement inadapté. Il ajoute qu'il sera important de nommer des personnes ressources pour encadrer et gérer au mieux les actions.

- ✓ Commission Développement Durable

Animée par Yves PRADEAU, cette commission est encore au stade de la création.

### **Deux nouveaux services du Croslim**

- ✓ « Sport Com »

Pour les mouvements sportifs désirant promouvoir leur structure ou leurs évènements. (attirer et fidéliser de nouveaux licenciés, améliorer et mettre en valeur leur image). Le CROSLIM, par son service communication aide à élaborer et concevoir les outils qui font besoin : plaquette, affiche, banderole, kakémono, logo, site internet...

- ✓ « Diagnostic et Développement »

Pour les mouvements sportifs désirant donner un nouvel élan à leur structure, le nouveau service du CROSLIM aide à la réalisation d'un état des lieux de l'activité, propose et dessine des solutions, et accompagne dans la mise en place de vos projets de développement.

### **Conférences**

La prochaine conférence organisée par le Croslim aura lieu dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013 à Gaïa avec la participation du Crédit Mutuel du Limousin qui présentera notamment son outil d'aide à la gestion associative Associathèque.

### **Réunions Ligues / CROSLIM / CRL**

Suite aux entretiens avec les Ligues relatifs aux projets de la nouvelle olympiade, le Croslim et le service des sports de la Région réfléchissent actuellement à l'élaboration d'un dossier de demande de subvention spécifique au Conseil Régional.

### **❖ Arrêtés des comptes 2012**

Dominique MALCOTTI présente les suivis budgétaires arrêtés au 31 décembre 2012. Le CROSLIM réalise un excédent de 5 000 € qui s'explique notamment par le développement toujours constant d'Impact Emploi Association. Il souligne que les recettes prévisionnelles étaient légèrement supérieures mais que certaines participations et subventions n'ont pas été perçues.

En matière de dépenses, la ligne rémunération est dépassée en raison des deux embauches réalisées en CDD en début d'année pour pallier à un surcroît temporaire de l'activité.

La ligne amortissement est également supérieure aux prévisions en raison de l'achat de mobilier de bureau et de l'achat de nouveaux ordinateurs.

Le CRIB termine l'année en léger déficit pour cause d'aménagement à Gaïa.

Le suivi le plus problématique est celui du Sport Sans Violence. Les comptes enregistrent un déficit en raison de dépenses effectuées ne tenant pas compte de subventions non perçues. Il est constaté un déficit de près de 4 500 €. Pour 2013, trois budgets prévisionnels tenant compte de ce constat ont été proposés par les bénévoles de la commission : le premier sans emploi, le deuxième avec un emploi à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013 et le troisième avec un emploi à partir du 1<sup>er</sup> octobre.2013

Certains bénévoles n'ont pas bien compris semble-t-il le principe des subventions fléchées. Les subventions accordées au Sport Sans Violence en matière d'emploi ne sont versées que sur justification de la présence d'un emploi salarié. S'il n'y a pas d'emploi, il n'y a donc pas de subvention.

Dominique MALCOTTI confie qu'une réorganisation du CROSLIM est à l'étude. Il souhaiterait que les subventions liées aux postes salariés soient globalisées et intégrées à la subvention globale de la Région. Cela permettrait ainsi de créer un poste de coordonnateur des nombreuses commissions du CROSLIM.

Au niveau administratif, les documents comptables ont été reliés et les vérificateurs aux comptes ont validé les comptes 2012.

#### ❖ **CNDS 2013**

Dominique MALCOTTI rappelle les grandes orientations du CNDS 2013 qui mettent notamment l'accent sur la santé et le social. Il déplore que cet éclairage soit effectué au détriment du sport et souligne la baisse significative de l'enveloppe attribuée au Limousin. Il ajoute que les dossiers CNDS 2013 seront à remettre au plus tard le 22 mars 2013. Un exemplaire est à déposer au CROSLIM, l'autre à la DRJSCS. Il est possible de les remplir informatiquement via la passerelle CNDS Internet dont l'adresse est disponible sur le site du CROSLIM.

#### ❖ **Programme d'activités 2013**

Les actions réalisées en 2012 seront reconduites en 2013. Les membres s'engagent à réfléchir à de nouvelles actions.

#### ❖ **Budgets et tarifs 2013**

Dominique MALCOTTI présente les tarifs 2013. Seul le montant des cotisations a été réévalué de 2% correspondant à l'inflation 2012.

Il poursuit en commentant le budget prévisionnel global du CROSLIM. Dominique MALCOTTI propose que le comblement du déficit réalisé par la commission Sport Sans Violence soit supporté par le CROS. L'ensemble des membres présents acceptent cette proposition.

Rima CAMBRAY s'interroge sur le montant de l'excédent effectivement réalisé par le CROSLIM après absorption du dit déficit. Dominique MALCOTTI confirme que l'excédent du CROSLIM est bien de 5 000 € déduction faite du passif de la commission Sport Sans Violence.

#### ❖ **Préparation de l'Assemblée Générale 2012**

Les courriers d'appel à candidature ont été envoyés et les réponses réceptionnées. Les salles sont réservées. Le document AG et le powerpoint de présentation sont en cours de finalisation. La liste des votants a été actualisée et l'ensemble des documents administratifs sont à jour. L'organisation du cocktail est en cours. Les convocations et invitations seront envoyées à partir du 13 février.

Dominique MALCOTTI précise que 30 candidatures sont parvenues avant la date limite fixée au 8 février. Les statuts du CROSLIM prévoient 30 postes à pourvoir. Deux candidatures sont cependant arrivées hors délais au siège du CROSLIM, celle de M. Emmanuel QUITTET, Président du Comité Régional d'Équitation, et celle de M. Michel TOUCHARD, Vice-Président de la Ligue de Baseball.

Yves PRADEAU souhaite que le Comité de Direction s'en réfère aux statuts. Jacques MAUGEIN donne lecture d'un extrait des statuts qui prévoit que les candidatures doivent parvenir « *au moins quinze jours avant l'assemblée générale électorale* ».

Régis DUPERRIER estime que la date du 8 février n'est pas valable et propose que les deux candidatures présentées hors délais soient considérées comme recevables.

Yves PRADEAU souhaite que le Comité de Direction interroge le CNOSF sur le sujet.

Michel TERREFOND propose qu'un vote de sondage sans valeur juridique soit réalisé à bulletin secret. Les membres du Bureau rédigent donc la question suivante et la soumettent au vote du Comité de Direction.

Question : le Comité de Direction accepte-t-il les candidatures reçues après la date fixée par le Bureau et avant les 15 jours minimum prévus par les statuts ?

Sur les 15 membres du Comité de Direction, Emmanuel QUITTET, personnellement concerné par le vote, choisit de ne pas voter. François MARCELAUD, invité à participer à ce Comité de Direction, dépouille les 14 bulletins.

Le résultat est le suivant : 7 membres ont voté non, 6 membres ont voté oui et 1 membre a voté blanc.

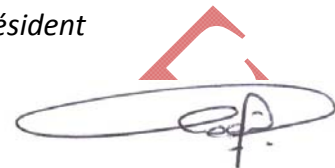
Compte tenu du partage des voix sur le sujet, Dominique MALCOTTI précise qu'il lui apparaît nécessaire de solliciter l'avis du CNOSF, avis que les participants s'engagent à respecter (annexe).

Il lève la séance à 21 h 20.

**René VERVEY**  
*Secrétaire Général*



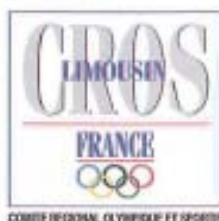
**Dominique MALCOTTI**  
*Président*



Annexes : copie de la lettre de saisine du CNOSF (annexe 1), copie de la réponse effectuée (annexe 2) et liste des candidatures arrêtée au 8 février 2013 (annexe 3)

NON ADOPTÉ





## COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN

CNOSF Maison du Sport Français  
Monsieur Denis MASSEGLIA  
Président du Comité National Olympique et Sportif Français  
1 avenue Pierre de Coubertin  
75640 PARIS Cedex 13

Limoges, le 13 février 2013



Monsieur le Président,

J'ai l'avantage de solliciter votre arbitrage afin de solutionner un différend qui interpelle le comité de direction du CROS que je préside. Ce différend est né à l'occasion de la validation de la liste des candidatures soumise à notre prochaine Assemblée générale électorale du **05 Mars 2013**.

Les faits : Le bureau du CROS limousin, lors de l'appel à candidatures a fixé comme date limite du dépôt de celles-ci au **08 Février 2013**. Cette date ayant été choisie par cette instance pour permettre une validation des candidatures lors du comité de direction du 11 février.

Deux candidatures ont été déposées directement au siège postérieurement à cette date.

Dans sa séance du 11 février, le comité de direction s'est partagé sur la recevabilité de ces deux candidatures : 7 voix contre, 6 voix pour, un blanc et un non-exprimé. Les voix favorables à la recevabilité ayant une opinion différente de celle de leurs collègues quant à l'interprétation de l'article 7 de nos statuts : **«Les candidatures au comité de direction doivent parvenir au CROS au moins quinze jours avant l'assemblée générale électorale»**.

En d'autres termes, la date limite fixée par le bureau est-elle opposable ou non ? Doit-elle être appliquée dans le cas présent ou non ? Y a-t-il la possibilité de la proroger sur décision à soumettre à notre Assemblée générale ?

Une réponse rapide nous obligerait, le comité de direction ayant décidé de s'en remettre à votre arbitrage et de suivre votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes respectueux sentiments sportifs.

Dominique MALCOTTI  
Président du CROSLIM



CROS LIMOUSIN - GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin  
142 avenue Émile Labussière - 87100 Limoges  
<http://limousin.franceolympique.com> - Tél. 05 87 21 31 31



**Le Président**

DM/SG/LSMS/122

Dossier suivi par Mikael Salva

Tél. : 01 40 78 29 53 – télécopie : 01 40 78 28 91

Courriel : mikaelsalva@cnosf.org

**Monsieur Dominique MALCOTTI**

**Président**

**CROS Limousin**

Gaïa, Maison régionale des Sports du Limousin

142, avenue Emile Labussière

87100 LIMOGES

DM/SG/LSMS/

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2013

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 13 février 2013, vous avez bien voulu nous interroger sur un différend né à l'occasion de la validation de la liste des candidatures devant être soumise à votre assemblée générale électorale, le 5 mars prochain.

D'une manière générale, l'association étant un contrat, en application de l'article 1134 du code civil, ses statuts font la loi des parties et doivent être exécutés de bonne foi.

En l'espèce, l'alinéa 15 de l'article 7 des statuts du CROS Limousin précise que : « *Les candidatures au Comité de Direction doivent parvenir au CROSLIM au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale électorale* ».

Aussi, la décision du Bureau du CROS fixant dans l'appel à candidatures une date différente de celle visée par les statuts semble donc contestable au regard des statuts du CROS Limousin.

En considération de l'ensemble de ces éléments, je vous invite à valider les candidatures ayant respecté les conditions statutaires, et notamment la date limite de dépôt.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Denis MASSEGLIA

C.N.O.S.F - Maison du Sport Français

1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris Cedex 13 - Téléphone : 01 40 78 28 00 - Télécopie : 01 40 78 29 51 - [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)

Fondé en 1908 - Reconnu d'utilité publique par décret du 6 mars 1922



**BILAN CANDIDATURES AG CROSLIM 5 MARS 2013 (CD 11 FEVRIER 2013)**

	NOM	Prénom	Discipline	Collège	Fonction
1	AVRIL	Jean Claude	Athlétisme	Olympique	Président
2	BRISEMURE	Michel	Natation	Olympique	Secrétaire Général
3	CAMBRAY	Rima	Hockey sur Glace	Olympique	Tésorière Ajointe
4	DAUGERON	Gregory	Badminton	Olympique	Trésorier Adjoint
5	DUPERRIER	Régis	Voile	Olympique	Président
6	GOURDY	Jean Jacques	Rugby	Olympique	Président
7	GUILLOUT	Gérard	Golf	Olympique	Membre
8	HEBRAS	Didier	Gymnastique	Olympique	Membre CD
9	HYVERNAUD	Maxence	Judo	Olympique	Trésorier
10	MALCOTTI	Dominique	Tennis	Olympique	Président
11	MARCHAND	Daniel	Tennis de Table	Olympique	Président
12	MAUMY	Alain	Basket-Ball	Olympique	Vice Président
13	ROUGIER	Clarisse	Football	Olympique	Vice Président
14	THOMAS	Robert	Lutte	Olympique	Président
15	VERVEY	René	Tir	Olympique	Président
16	CHASTANET	Michel	Sports Sous Marins	Non Olympique	Président
17	CHATENET	Pascal	Ski Nautique	Non Olympique	Président
18	DELCHET	Yvon	Pétanque	Non Olympique	Vice Président
19	MULLER	Francis	Randonnée Pédestre	Non Olympique	Membre CD
20	PEZET	Daniel	Cyclotourisme	Non Olympique	Délégué Sécurité
21	PRADEAU	Yves	Motocyclisme	Non Olympique	Vice Président
22	RENAUDIE	Virgile	Boxe Française	Non Olympique	Président
23	BEAUFFENY	Frédéric	Sport Adapté	Multisports et Aff.	Président
24	DESPLANCHES	Sophie	Gymnastique Volontaire	Multisports et Aff.	Présidente
25	FAUGERAS	Jacques	EPMM	Multisports et Aff.	Vice Président
26	FOSSATI	Régis	UFOLEP	Multisports et Aff.	Vice Président
27	TERREFOND	Michel	Handisport	Multisports et Aff.	Président d'Honneur
28	LENOIR	Laurent	USEP	Scolaire et Univer.	Trésorier
29	ARRANZ	Daniel			Personne qualifiée
30	MAUGEIN	Jacques			Personne qualifiée
<b>Membres de Droit avec voix délibérative</b>					
31	TEYSSANDIER	Jean François	CDOS 19		Président
32	LAGRANGE	Christian	CDOS 23		Président
33	MARCELAUD	François	CDOS 87		Président
<b>Membres de Droit avec voix consultative</b>					
34	PREVOST	Martine			Médecin
<b>Hors délais prévu par Bureau</b>					
35	TOUCHARD	Michel	Baseball	Non Olympique	Vice Président
36	QUITTET	Emmanuel	Equitation	Olympique	Président
37	LASCOUX	Lionel	Sports Universitaires	Multisports et Aff.	Directeur

déposée le 11.02

déposée le 11.02

reçue le 15.02